

# REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DU CHEVAL DE CHASSE 2008

## FONTAINEBLEAU (77)- 31 mai/1er juin 2008

### CONDITIONS GENERALES

#### Cavaliers

Chaque cavalier doit être titulaire d'une Licence Fédérale de Compétition en cours de validité, et être à jour de sa cotisation à la société de Venerie.

Un cavalier peut concourir tous les Championnats individuels, mais avec des montures différentes dans chaque Championnat.

Un cavalier ne peut concourir que dans une seule équipe lors du Championnat.

Une participation par cavalier autorisée par championnat.

Tenue :

Les cavaliers doivent être en tenue d'équipage ou en tenue d'invité.

Le règlement sur la tenue s'applique aussi au paddock.

Le port d'un casque ou d'une bombe aux normes en vigueur, est obligatoire pour les cavaliers mineurs de 18 ans et moins.

Le Président de Jury est compétent pour sanctionner toute tenue négligée ou dangereuse.

#### Chevaux

Un poney /cheval ne peut participer qu'à un seul Championnat de France lors de l'événement.

Le logement des chevaux sur place est obligatoire.

Le harnachement doit être le harnachement classique du Cheval de Chasse ; Le règlement sur le harnachement s'applique également au paddock et dans l'enceinte du concours.

### CONDITIONS DE PARTICIPATIONS

Championnats	Cavaliers	LFC	Chevaux/Poneys
<b>CLUB</b>	Tous	CLUB	4 ans et plus
<b>CLUB AMAZONE</b>	Femme en selle d'Amazone		
<b>CLUB EQUIPE</b>	3 cavaliers par équipe		
<b>CLUB PONEY</b>	18 ans et moins	CLUB	4 ans et plus B/C/D

## ENGAGEMENTS

Les engagements sous X sont interdits.

La clôture des engagements est fixée au lundi 26 mai 2008 dans les conditions prescrites sur la DUC sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com) onglet FFClub SIF.

## EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

Chaque Championnat de France du Cheval de Chasse est composé de trois épreuves dont l'ordre est laissé à l'appréciation de l'organisateur :

- Un parcours routier
- Une épreuve d'obstacles
- Une épreuve de présentation

Epreuves	Normes techniques	Points et Pénalités
<b>PARCOURS ROUTIER</b>	<p>-Epreuve de régularité de 8 à 10 Kms.                      -Vitesse moyenne : 14Kms/heure                      -Cavalier autonome, aucune aide extérieure tolérée.                      -Chaque kilomètre doit être balisé par un panneau.</p>	<p><u>-Pénalité pour moyenne non respectée :</u>                      * <u>5 points</u> par minute commencée (Tolérance d'avance d'une minute sur le temps optimal)                      * Pénalités au coefficient 4                      * Il pourra y avoir un ou plusieurs pointages intermédiaires. La pénalité finale retenue sera la moyenne des pénalités relevées sur le parcours.</p> <p><u>-Contrôle à l'arrivée :</u>                      * contrôle vétérinaire + contrôle cardiaque. Toute fréquence cardiaque supérieure à 56 pulsations/minute mesurée 15 minutes après l'arrivée entraîne l'élimination.</p> <p>Un cavalier ne sera pas pénalisé s'il porte assistance à un cavalier en difficulté (chute, bris de matériel...), il devra juste en informer les jaloneurs.</p>
<p><b>EPREUVE D'OBSTACLES</b></p> <p>A : MANIABILITE</p>	<p><b><u>Composée de 3 parties :</u></b>                      - Maniabilité                      - Cross                      - Sagesse</p> <p>Parcours matérialisé par des piquets de slalom, barres au sol ou autres éléments mobiles devant être franchis dans l'ordre du parcours.</p>	<p>Les points acquis dans les épreuves de Cross et Sagesse sont ajoutés aux points acquis lors de la présentation.                      10 points de pénalités pour une chute. La deuxième chute dans la même épreuve est éliminatoire.</p> <p>*<u>10 points</u> par faute (refus, chute de barres, plot déplacé...). Le cavalier doit impérativement tenter un deuxième passage sur lequel il ne sera pas sanctionné en cas de nouvelles fautes ; S'il ne tente pas le deuxième essai, il sera pénalisé de 5 points supplémentaires.                      *<u>20 points</u> pour tout obstacle oublié ou volontairement contourné.                      *<u>5 points</u> par tranche de 15 secondes entamées au-delà du temps accordé.</p> <p>Les pénalités accumulées lors de la Maniabilité sont retranchées du total des points acquis lors des autres épreuves.</p>

